

même effet. Je l'ai blâmé de sa conduite, et je citerai les paroles dont il s'est servi. On pourra les lire dans les Débats du Sénat de 1898, à la page 722. Elles se lisent ainsi:

Mon honorable ami a dit récemment qu'il y avait une question à régler entre les deux pays, mais l'honorable sénateur a toujours soutenu, au cours de son argumentation, qu'ils étaient (Dyea et Skagway) sur le territoire des Etats-Unis. S'ils ne s'y trouvent pas, pourquoi est-il si alarmé que le présent bill puisse contribuer à fonder Dyea et Skagway. Le gouvernement prend là une attitude étrange, puisqu'il se sert d'arguments que pourront employer les Etats-Unis dans la discussion quand il s'agira de délimiter cette frontière, et tout cela est dit par les honorables messieurs qui prétendent avoir des idées si patriotiques relativement à ce—

Je fis remarquer humblement que la conduite que tenait l'honorable ministre était dangereuse et que l'argument dont il se servait devant la Chambre serait employé contre le Canada lorsque nos droits seraient définis dans ce territoire. Ce que j'ai prédit est arrivé. Je n'ai pas encore constaté que l'avocat des Etats-Unis avait remarqué le discours de M. Mills ou celui de M. Sifton dans la Chambre des communes, mais il a remarqué celui du leader du gouvernement, qui lui a semblé peut-être plus important qu'aucun autre, et il a pu le citer en sa faveur, et la citation a sans doute créé une vive impression sur l'esprit des commissaires.

Il y a dans le discours du Trône une omission qui est bien digne de remarque :

Les comptes du dernier exercice seront déposés devant vous. Je suis heureux de dire que le revenu excédera la dépense, et que la différence sera consacrée à la réduction de la dette publique.

Pour parler d'abord de la dette, il serait très satisfaisant pour la Chambre de croire que ce sera la résultante de l'excédent qui nous est promis pour la présente année, mais si nous consultons les documents nous verrions qu'il n'en a pas été ainsi au sujet des excédents des années précédentes. Je constate que la dette du Canada en 1896 était de \$258,497,432.77, tandis que la dette à la fin de l'année dernière, pour laquelle nous avons les comptes, l'année finissant le 30 juin 1902, a été de \$271,829,000, une augmentation de la dette du pays en six ans de \$13,331,656.

L'honorable M. SCOTT : L'honorable sénateur prend la dette nette dans un cas et la dette brute dans un autre.

L'honorable M. FERGUSON : Je ne fais pas une pareille erreur. Je prends la dette nette dans les deux cas.

Hon M. FERGUSON.

L'honorable M. SCOTT : Prenez l'année dernière.

L'honorable M. FERGUSON : Je n'ai pas les chiffres pour l'année dernière.

L'honorable M. SCOTT : Ils ont pourtant été distribués.

L'honorable M. FERGUSON : Non, j'ai tout fait pour me procurer les comptes de 1903 et je n'ai pu y réussir. D'ailleurs l'honorable ministre n'a pas le droit de se servir dans le débat de documents avant qu'ils soient distribués parmi les membres de la Chambre. Je donne les derniers chiffres qui ont été communiqués au public. Ils démontrent que la dette s'est accrue de \$13,000,000 durant les six années qui ont vu le gouvernement actuel au pouvoir, et j'ose dire, de plus, qu'après les crédits extraordinaires de la dernière session et de la session précédente de ce parlement engageant les ressources du pays pour nombre d'années à venir, j'ose dire, dis-je, que, vu la prodigalité des sessions précédentes de ce parlement, si l'on continue ainsi à engager le revenu, il n'y aura pas de réduction permanente de la dette. Le contraire arrivera, parce que les principales dépenses autorisées par le gouvernement actuel sont d'une telle nature qu'elles continueront à dépasser l'augmentation du revenu, même si le pays continuait à prospérer. En tous cas, aucune diminution de la dette n'a été encore démontrée. Il peut y en avoir une à la fin de l'exercice financier de cette année, mais je suis persuadé que le résultat général, à en juger par les chiffres qui nous sont communiqués, ne sera pas une réduction importante, mais qu'au contraire, vu les obligations énormes imposées au pays en laissant le parlement hypothéquer notre avenir l'année dernière et durant les années immédiatement précédentes, la dette augmentera malgré l'excédent. Il y a eu une grande omission dans le paragraphe au sujet des estimations budgétaires. Les gouvernements ont toujours eu l'habitude, depuis un temps immémorial, pour me servir des paroles qu'à employés sir Wilfrid Laurier au sujet de l'occupation du bras de Lynn, les gouvernements ont toujours eu l'habitude, dis-je, d'assurer au parlement que les estimations budgétaires ont été